

MARTIN Valérie
HUG
Service de Médecine
Aide-soignante

Genève, le 24 Octobre 2011

Monsieur le Directeur,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Etat de Genève,

Vendredi 21 au matin, en prenant mon service, j'ai lu le communiqué de presse du 17/10/11 sur intranet. Quand j'ai lu la phrase suivante, je cite: « *La Direction Générale en appelle au sens des responsabilités du personnel aide-soignant pour continuer à assurer aux patients, dans le cadre de ce service minimum, les soins que ceux-ci requièrent.* », je n'en revenais pas, nous qui donnons de notre personne chaque jour pour assurer des soins de qualité à des patients de plus en plus âgés, de plus en plus exigeants, malgré une charge de travail de plus en plus élevée et le manque de personnel.

Le titre de l'article m'a fait encore plus réagir, je cite : « *Grève des aides soignant(e)s : la direction des HUG met en place un service minimum pour assurer la qualité et la sécurité des soins* ». Mesdames et Messieurs, croyez-vous sincèrement que nous ayons eu besoin de ce communiqué de presse pour assurer un service minimum ? Savez-vous pourquoi nous ne sommes pas tous et toutes dans la rue ? C'est notre conscience professionnelle, notre humanité, notre cœur qui fait que nous pensons aux patients et à nos collègues.

Oui, nous en avons marre de voir s'alourdir le cahier des charges, qui nous en demande toujours plus, sans reconnaissance humaine et financière, sans les moyens humains nous permettant de faire notre métier correctement en fonction de ce qui nous est enseigné et en fonction de la Charte du patient. Une bien jolie charte cela dit, avec de belles phrases mais est-ce réalisable en pratique ?

Venez à notre rencontre, ayez une réelle envie de nous écouter, dans l'ouverture du cœur, vous verrez que le patient, les collègues sont au cœur de nos priorités. Nous ne voulons pénaliser personne, mais sera-t-il nécessaire de descendre tous dans la rue pour se faire entendre et respecter ? Ceux qui manifestent seront-ils entendus ?

Mesdames et Messieurs, je vous invite, nous vous invitons à venir vous rendre compte de la réalité du travail. Venez passer une journée, une semaine avec nous. Venez faire un soir, puis un matin, un coupé puis une nuit, les week-ends et les fériés. Venez sur le terrain voir la réalité. J'ai entendu que nous travaillons sous délégations infirmier(e)s. Quelles délégations ? Croyez-vous, Mesdames et Messieurs, que nous ayons besoin de l'infirmière pour nous dire : « va aider Mr ou Mme pour sa toilette » par exemple, « Tu dois le faire comme si ou comme ça ; avec tel matériel », et j'en passe.

NON, nous sommes complètement autonomes et complémentaires.

On doit s'occuper de personnes ayant une hygiène plus ou moins correcte, plus ou moins grabataires, plus ou moins accommodantes, voire agressives verbalement et/ou physiquement. Il est important de voir au-delà des mots, au-delà des tâches, à quoi ressemble notre quotidien. Nous sommes tous différents, nous devons donc nous adapter à chaque personne, à chaque cas. Nous ne sommes pas qu'un cahier des charges, nous sommes des êtres humains, au service d'autres êtres humains.

Un jour vous pourriez avoir besoin de nos services, de nursing (toilette, propreté, hygiène, alimentation, hydratation, prévention des infections et des escarres) et en matière de sécurité (prévention des chutes). Mais aussi, coiffeuse, pédicure, désinfection de l'environnement du patient, de la chambre quand le personnel d'entretien n'est plus là, transporteur quand c'est nécessaire. Mais on oublie souvent le plus important, le soutien moral, l'écoute, la présence rassurante, la compassion.

Comment aimeriez-vous être soigné(e), ainsi que votre famille et vos amis ? Avec beaucoup d'humanité, de patience, de compassion ou comme une maladie, un numéro ?

Parlons des coupés aussi, on commence de bonne heure, on termine tard. On fait les levers, les couchers plus ou moins lourds et le reste de nos tâches. Demandez aux infirmier(e)s s'il est confortable de répondre aux sonnettes, au téléphone, de faire les soins de nursing, leurs soins, aller sur DPI (dossier du patient informatisé) quand on est absent(e). Demandez aux patients comment ils vivent ce manque de personnel, ce manque de temps, ce manque d'écoute, cette attente...

On doit s'adapter aux horaires, faire des changements de planning. Etre malade est mal vu. A-t-on le droit d'avoir une vie, une vie de famille, d'être humain tout simplement? Des écrits ne peuvent pas vous donner un aperçu de la réalité. Venez sur le terrain voir à quoi ressemble notre quotidien. Arrêtez-vous et prenez un instant pour y réfléchir. Moi-même, je ne peux me rendre compte de tout ce qu'implique votre fonction. Parlons de choses que l'on connaît. Chacun son métier, chacun à sa place dans la société, chacun a besoin d'être reconnu dans sa fonction.

Permettez-moi, permettez-nous de faire notre métier dans de bonnes conditions, avec la reconnaissance que nous méritons. Donnez-nous des moyens humains et financiers. Nous ne sommes pas que des numéros ou des matricules. Derrière les financements, il y a des êtres humains comme vous et moi. Reconnaissez notre valeur.

Je souhaite aussi vous interpeller sur le cas des transporteurs, je suis ravie qu'ils soient passés en classe 7, cependant je m'interroge. En effet, ils n'ont pas besoin de formation, nous, nous devons faire 2 ans de formation. Ils ne touchent pas le patient, nous oui ; ils ne peuvent mettre l'oxygène, nous oui. Ils ont obtenu 4 jours pour pénibilités du travail. Ils accompagnent des patients à pied, en lit, en fauteuil ; du matériel.

L'aide-soignant(e) accompagne le patient dans tout son quotidien, aide au lever de personnes plus ou moins valides, plus ou moins coopérantes, plus ou moins lourdes à 1 ou 2 personnes ; transfert lit-fauteuil, fauteuil lit ; transfert lit-lit; réinstallation dans le lit à 1-2-3, voire 4 personnes, suivant le poids...

Je vous remercie d'avoir pris le temps de me lire, de m'accorder un peu d'attention. Je fais appel à vos qualités d'être humain, de cœur, pour prendre une décision pour le bien-être des patients et pour notre reconnaissance.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Etat, en mes sincères remerciements.

Valérie MARTIN
Aide-Soignante HUG